

## COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

### EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/02/07  
N° 13

**DATE DE CONVOCATION :**

3 FEVRIER 2023

**DATE D’AFFICHAGE :**

3 FEVRIER 2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le sept février à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

**Étaient présents :** Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Alain GALLET, Julie HEUZARD, Martine MALASSIGNÉ, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

**Étaient absents excusés :**

Aurélie CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU  
Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU  
Christophe GOUSSÉ donne procuration à Christelle DEROYE  
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN  
Sylvie HÉRON donne procuration à Anne-Marie GARNIER  
Lucas JUIGNÉ donne procuration à Bruno TISON  
Magali LOUAZÉ donne procuration à Alain GALLET  
Laëtitia ROSSI

**Secrétaire :** Alain GALLET

**OBJET :** *Approbation des comptes de gestion (Budgets Commune, Assainissement, Lotissement du « Petit Clos » et Lotissement des Pommes d’Amour)*

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après avoir ;

entendu et approuvé les comptes administratifs de l’exercice 2022.

s’être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

constaté que les Comptes de Gestion du Budget Commune, du Budget Annexe Assainissement, du Budget Annexe Lotissement « Le Petit Clos » et du Budget Annexe Lotissement « Les Pommes d’Amour » sont bien conformes aux Comptes Administratifs,

**APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes de gestion suivants :

- Commune,
- Assainissement
- Lotissement « Le Petit Clos »
- Lotissement « Les Pommes d'Amour »

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le sept février deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,  
Maire,